



Mont-de-Marsan, le 25 novembre 2014

Communiqué de presse

Soutien aux élevages de poules pondeuses réalisant une production d'œufs de consommation et connaissant une situation financière difficile.

Afin de venir en aide aux éleveurs de poules pondeuses qui sont affectés par la détérioration de la situation économique dans le secteur de l'œuf, une mesure de fonds d'allègement des charges financières (FAC) est mise en place en faveur des producteurs les plus fragilisés.

Le Fonds d'allègement des Charges (FAC) permettra la prise en charge d'une partie des intérêts des annuités 2014 de leurs prêts bancaires professionnels à long ou moyen terme, hors prêts fonciers, d'une durée supérieure ou égale à 24 mois, bonifiés ou non.

Les formulaires de demande sont disponibles dès à présent sur le site internet de la préfecture.

Les dossiers sont à retourner à la DDTM dès que possible et au plus tard le 16 janvier 2015.

Adresse : Direction Départementale des Territoires et de la Mer des LANDES
351 boulevard SAINT-MEDARD – BP 369
40012 MONT DE MARSAN CEDEX

Contact : DDTM des Landes - Service Économie Agricole
Mme SAINT-LAURENS Sylvie - Tél : 05.58.51.31.33
M. CATUHE Jean-Pierre - Tél : 05.58.51.30.51

<http://www.landes.gouv.fr/> (rubrique «Politiques Publiques - Agriculture et Forêt - Agriculture»)